

## AGRICULTURE URBAINE

- Un pôle dédié à l'agriculture urbaine au sein de la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France
- Un conseil spécialisé en agriculture urbaine à votre service sur tout le territoire
- Un accompagnement sur mesure en fonction de vos besoins

### + NOS PLUS

- ✓ Expérience dans l'accompagnement individuel pour vous aider à créer le projet qui vous correspond
- ✓ Connaissance des acteurs et des territoires avec qui vous mettre en relation
- ✓ Expertise technique reconnue de la Chambre d'agriculture dans différentes disciplines (agronomie, environnement, élevage, juridique, commercialisation, diversification, urbanisme...)
- ✓ Veille assurée sur les actualités et les opportunités du secteur
- ✓ Participation à de nombreux comités techniques et de sélection de projets sur l'agriculture urbaine



### CONTACT

Vous souhaitez plus d'information, contactez directement le pôle agriculture urbaine :

Tara BUSHE  
Conseillère agriculture urbaine  
07 54 38 92 79  
[tara.bushe@idf.chambagri.fr](mailto:tara.bushe@idf.chambagri.fr)



# PROaGRI

VOTRE ACCOMPAGNEMENT

## AGRICULTURE URBAINE

en Île-de-France





### L'AGRICULTURE URBAINE VOUS INTÉRESSE ? VOUS AVEZ UN PROJET ?

#### POINT ACCUEIL AGRICULTURE URBAINE

Un dispositif d'accompagnement qui prend la forme d'un rendez-vous individuel avec le/la conseiller(ère) agriculture urbaine.

- Appréhender votre projet dans sa globalité afin de clarifier vos idées, vos besoins d'accompagnement et les étapes clés pour la réalisation opérationnelle de votre projet
- S'adresse à tous les porteurs de projets souhaitant développer ou ayant une activité d'agriculture urbaine professionnelle en Île-de-France - quel que soit le stade d'avancement (réflexion, pré-ciblé, opérationnel avec objectif de changement d'échelle)
- Les préconisations apportées permettront d'envisager l'accompagnement pluridisciplinaire de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France sur le long terme

#### CONSTRUIRE SON PROJET

- Clarifier votre vision pour votre projet d'agriculture urbaine et définir vos objectifs stratégiques
- Déterminer les étapes à suivre et les actions à mener pour faire naître votre projet
- Prise de recul sur les dimensions clés de votre projet (réglementaire, juridique, économique, technique)

#### ÉTUDIER L'OPPORTUNITÉ DE SON PROJET

- Réaliser un état des lieux du foncier disponible et des adéquations avec votre projet
- Évaluer vos besoins en matière d'aménagement, d'accès aux ressources et des capacités agronomiques des sols
- Étudier les débouchés locaux et l'intégration de votre projet dans le contexte local
- Analyser le degré de sécurité selon les modalités de mise à disposition prévues

#### ÉVALUER LA FAISABILITÉ DE SON PROJET

- Analyser la faisabilité technique de votre projet au regard des productions envisagées ou bien étudier les productions les plus adaptées au regard du site ciblé
- Analyser la faisabilité juridique de votre projet au regard du code rural et du code de l'urbanisme, et selon la réglementation en vigueur
- Être conseillé et accompagné dans les orientations économiques, fiscales et sociales de votre activité
- Réaliser une étude de marché

#### APPUI TECHNIQUE À SON PROJET

- Assurer un suivi technique de votre système de production à visée de production, de pédagogie, de lien social, de démonstration et d'expérimentation
- Développer les cultures et techniques essentielles
- Appuyer vos démarches de certification et de labellisation environnementale
- Développer la commercialisation et la communication